

Le JdJ



bpost
PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE

n°390 - DECEMBRE 2019 Le Journal du droit des Jeunes

Périodique mensuel.
Ne paraît ni en juillet ni en août.
8 euros
Éditeur responsable:
Jean-Pierre Bartholomé
12 rue Charles Steenebruggen
à 4020 Liège
N° d'agrégation P202361
Bureau de dépôt Liège X



Hommage à Jean-Pierre Bartholomé

**Son engagement, le droit des jeunes et
quelques témoignages**

Droit à l'éducation inclusive en Flandre

Lenteur de la justice

programme en guise de testament. Il y a un au-delà des droits. La sensibilité, les relations humaines, l'amitié sont le bois du feu auxquels ils s'alimentent.

Tu nous restes présent par ce manque de toi. Merci Jean-Pierre. Que le paradis te soit doux.

Thierry Moreau

Je me souviens. C'était un vendredi soir, ou un samedi soir. En 1978, je crois. Nous mangions dans notre petit appartement avec un couple d'amis. Mon père, Jacques Henry, nous a téléphoné. Il venait d'être averti qu'un de ses clients, mineur d'origine marocaine, allait, au petit matin, être extrait de l'Établissement fermé de Fraipont. Il devait être emmené à l'aéroport de Zaventem et embarqué sur un avion vers Rabat, où l'on avait retrouvé la trace d'un de ses oncles. Il se prénommaït Mohammed. Il ne parlait que quelques bribes d'arabe.

Quelques heures plus tard, nous étions à Fraipont, avec une vingtaine d'autres personnes (peut-on utiliser le terme d'« activistes » ? Il n'était pas usité à l'époque). Nous nous sommes couchés sur la route, illuminés par quelques lampes de poche, pour faire barrage au fourgon. Le chauffeur devait être dans le coup : il s'est arrêté et n'a pas fait de difficulté. Certains ont ouvert la porte à Mohammed. Il s'est échappé. Ce n'était pas prévu (en tout cas, par nous...).

Je me souviens. C'est ce soir-là que j'ai connu Jean Dols, Marcel Brisbois, Françoise Demol et... Jean-Pierre Bartholomé.

C'est ce soir-là que, sans doute, le droit des jeunes est né. Jusque-là, on ne parlait que de « Protection de la jeunesse ». C'était le règne du paternalisme et du non-droit. Sois jeune et tais-toi. Nous savons ce qui est bon pour toi.

Il y a eu une permanence d'avocats auprès du tribunal de la jeunesse, une permanence de consultation pour les jeunes, qui s'est d'abord tenue dans les locaux de la FGTB avant de s'émanciper, des conférences, des cycles de formation, un embryon de *Journal du droit des jeunes* qui a très vite grandi. Jean-Pierre en était toujours. Par-devant ou par derrière. Mais toujours.

Je me souviens. Un soir d'hiver, nous avons été à Bruxelles dans sa vieille guimbarde. Pour participer à je ne sais quelle réunion. Sans doute tentions-nous de convaincre quelques avocats bruxellois de nous rejoindre dans une de nos croisades pour que les jeunes cessent d'être considérés comme des objets de droit. Au sortir de la réunion, qui avait été longue, la bagnole a refusé de démarrer. Il était trop tard pour les trains. Jean-Pierre a téléphoné au cabinet

de Jean-Maurice Dehousse, alors ministre, pour demander si une voiture ne repartirait vers Liège dans la nuit. Nous sommes bien rentrés, mais pas très tôt.

C'était cela Jean-Pierre. Jamais sans ressource. Toujours avec un nouveau projet. Jamais à l'arrêt. Toujours capable de mobiliser un ami, un copain, une connaissance pour l'embarquer dans un nouveau combat. Jamais découragé. Toujours prêt à sourire à nouveau. Jamais en échec. Toujours en rebond.

Salut l'ami. Tu nous quittes, mais tu nous laisses ta force, ton exemple, ta générosité.

N'aies crainte. Nous en ferons bon usage.

Je me souviens. Et tu vois, moi aussi je souris à nouveau.

Patrick Henry

Il a été une pierre importante sur mon chemin professionnel : je n'oublierai jamais notre rencontre à Avignon à l'occasion d'un colloque sur les enfants, le placement et les familles où il m'a invitée à manger dans un petit resto pour me proposer de publier ma thèse de doctorat, c'était il y a 20 ans ! Ce petit livre aux éditions Jeunesse et droit a fait son chemin, a eu une certaine audience, le regard sur les familles d'enfants placés a été mis à l'agenda pendant un certain temps. Merci Jean-Pierre.

Mes pensées attristées et chaleureuses vont à sa famille, sa femme, ses proches, ses amis...

Isabelle Ravier

Lorsque j'étais avocat au barreau de Namur, dans les années 1980, j'ai eu le privilège de devenir l'avocat d'Infor Jeunes sur la recommandation de Jean-Claude Pirotte. Glorieuse époque, lors de laquelle nous avons forcé des portes au nom de la loi. Jean-Pierre Bartholomé était le visionnaire, il était assisté du subtil Georges Vallée et de Christian Noiret, juriste à la fois pointilleux et imaginatif. Introduire le droit à l'école fut un combat en milieu hostile qui a entraîné mon taux d'adrénaline vers des niveaux rarement atteints (je l'ai dit dans un billet qui doit avoir été publié dans un numéro probablement anniversaire du *JDJ* au siècle dernier), mais qu'est-ce qu'on a rigolé. Et pourtant, nous ne réclamions que l'application de la loi, comme le premier substitut venu. En dehors des prétoires, j'ai assuré des formations pour Infor Jeunes, mais cette rencontre et cette collaboration m'ont aussi formé, et je m'en suis souvenu dans ma carrière ultérieure de magistrat, à partir de 1990.